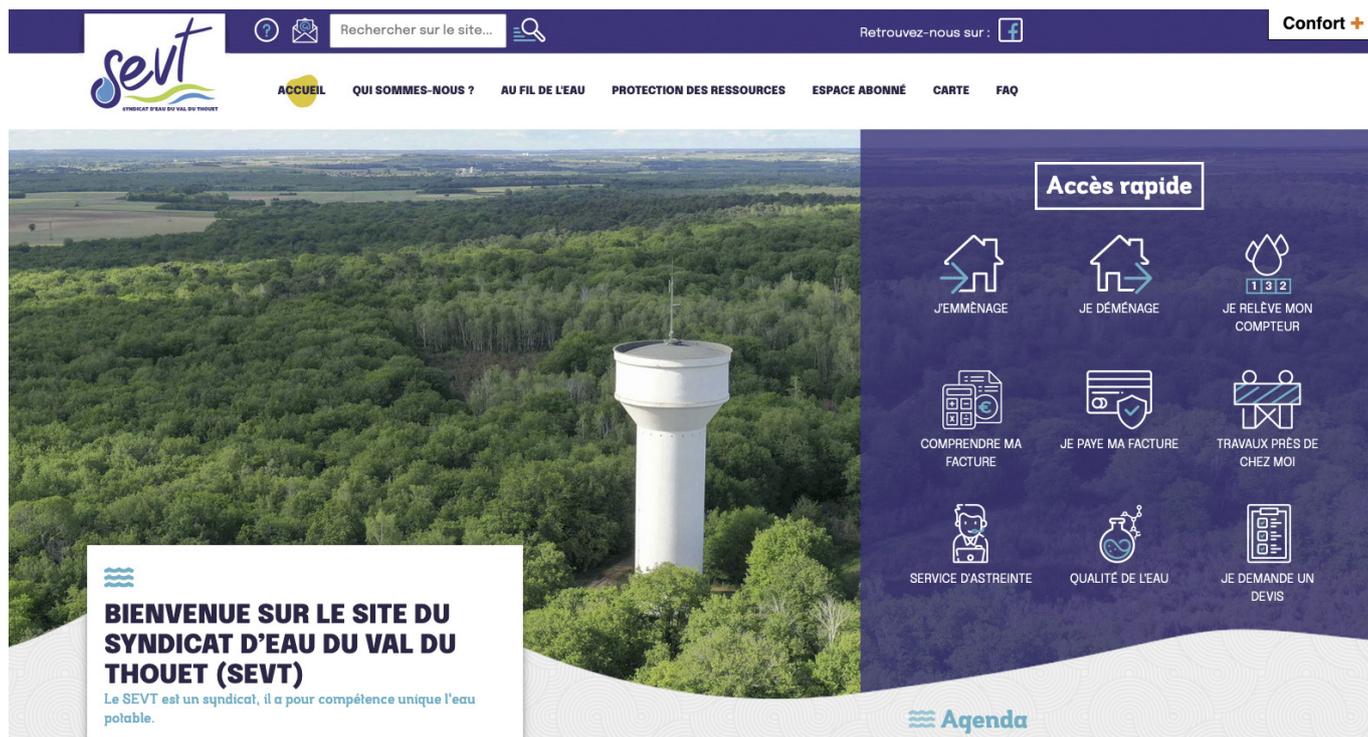


Le SEVT se met à la page

2021 marque le renouveau du SEVT en terme de communication : un logo plus moderne et coloré a vu le jour, suivi de la création d'un site internet offrant de nouvelles fonctionnalités et une vue d'ensemble des compétences et des missions du syndicat. Les différents onglets et raccourcis facilitent la navigation, et vous permettent notamment de retrouver une page dédiée au programme Re-Resources dans la partie « Protection des ressources ».



Le SEVT est également présent sur Facebook où les dernières informations sur le syndicat ainsi que sur les actions du programme Re-Resources sont partagées.

Le SEVT multiplie ainsi ses moyens de communication afin d'informer le plus possible ses abonnés sur ses missions de production et de distribution de l'eau potable, ainsi que sur les actions engagées pour préserver la qualité de l'eau des captages.

SOMMAIRE

- > Le volet agricole..p2
- > Le volet non agricolep3
- > Le suivi de la qualité de l'eau..... p4



SEVT Syndicat d'Eau du Val du Thouet

Syndicat

S'abonner

Accueil Vidéos Photos À propos Plus ▾

J'aime

Message

Q

...



Le volet agricole

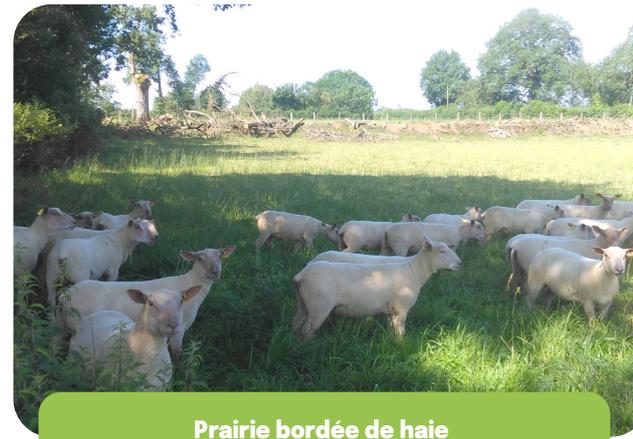
Les Paiements pour Services Environnementaux - PSE

Trois syndicats d'eau potable, dont le SEVT, et le Département des Deux-Sèvres expérimentent un nouveau dispositif proposé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne : les PSE. Il est mis en place sur les bassins d'alimentations des captages d'eau potable situés sur le territoire de la Gâtine.

Le but est de rémunérer des services environnementaux rendus par les exploitations via les pratiques agricoles qu'elles développent déjà ou qu'elles amélioreront.

Cette première expérimentation s'oriente vers les élevages de ruminants (bovins, ovins et caprins), et notamment ceux ayant une part importante de prairies et de haies. En effet, celles-ci contribuent à avoir une eau de qualité sur le territoire de la Gâtine.

Pour le secteur des sources de Seneuil, 7 exploitations se sont engagées sur une période de 5 ans, ce qui représente 1 300 ha dont un peu plus de 500 ha sur le bassin d'alimentation de captage.



Prairie bordée de haie



Prairie en pâturage tournant dynamique

Les couverts végétaux « courts »

On parle de couverts végétaux « courts » quand on sème des plantes pour qu'elles couvrent le sol durant la période de juillet à octobre. Pour la seconde année, le SEVT propose aux agriculteurs des semences pour expérimenter cette pratique qui reste encore peu développée.

Les couverts végétaux apportent plusieurs bénéfices agronomiques, à la fois pour le sol ainsi que pour les auxiliaires des cultures. En effet, en fonction des espèces de plantes choisies, elles pourront fleurir et apporter de la nourriture et un habitat aux auxiliaires tels que les abeilles, les syrphes ou les coccinelles, dont les larves consomment les pucerons.

Ainsi, par la suite, ils seront déjà présents pour protéger les cultures de vente suivantes, comme le blé par exemple.



Couvert de moutarde blanche

Communiquer auprès de publics variés

Sensibiliser les habitants de la Gâtine

Quatre syndicats d'eau, dont le SEVT, se sont regroupés pour communiquer sur le rôle des prairies et de l'élevage herbager sur la qualité de l'eau en Gâtine. En effet, les prairies sont des usines naturelles d'eau potable car elles permettent notamment d'épurer l'eau qui s'infiltré vers la nappe phréatique ou bien encore de protéger les sols de l'érosion. Les bénéfices des prairies et donc de l'élevage à l'herbe sont mis en avant grâce à une plaquette de communication et à une exposition mobile faite de kakémonos (Cf. exemple à droite =>).

De plus, les syndicats d'eau ont co-organisé deux soirées de théâtre en plein champ chez un éleveur, dans le cadre du « Festival Ah ? ». Les deux représentations ont permis de toucher plus d'une centaine de personnes, élus et habitants des communes, sur les actions du programme Re-Sources mises en place pour la qualité de l'eau, et de sensibiliser sur l'évolution et les rôles de l'agriculture dans nos campagnes.



Représentation du spectacle « France Profonde » par le collectif « La Grosse Situation »

Les prairies USINES NATURELLES D'EAU POTABLE

TÉMOIGNAGE d'un élu de syndicat d'eau potable !

« S'il n'y a pas d'élevage, il n'y a pas de prairie. Or, la prairie représente le premier filtre de notre eau. La prairie sera l'enjeu de demain pour nos syndicats producteurs d'eau potable pour disposer d'une eau brute de qualité. »



TOUTE L'EAU QUE L'ON CONSOMME PASSE PAR UNE USINE DE POTABILISATION ?



Quand la qualité de l'eau brute le permet, le seul traitement nécessaire est la chloration qui ne nécessite pas d'usine de potabilisation. En préservant la qualité de l'eau en amont du captage, elle ne nécessite pas d'autre traitement. Cela limite les coûts de potabilisation de l'eau.

Faire découvrir la protection de la ressource en eau aux classes de collègues

Le SEVT intervient avec le CPIE de Gâtine-Poitevine auprès de classes de collègues pour sensibiliser à la protection de la ressource en eau. Au travers de différents ateliers en salle, les élèves découvrent le grand cycle de l'eau, la production et la distribution de l'eau potable et l'impact que peuvent avoir les activités humaines sur cette ressource. Ils sont amenés à réfléchir sur les actions qu'ils peuvent mettre en place à leur niveau pour protéger eux-aussi l'eau et l'environnement.

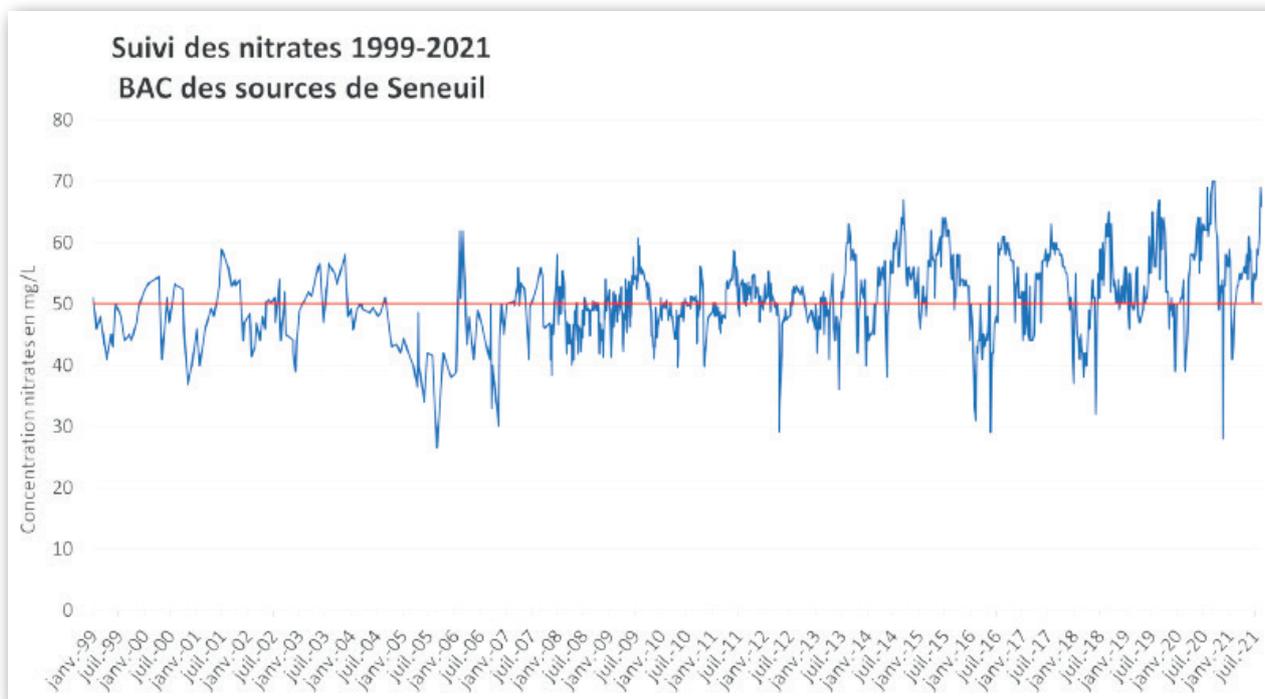
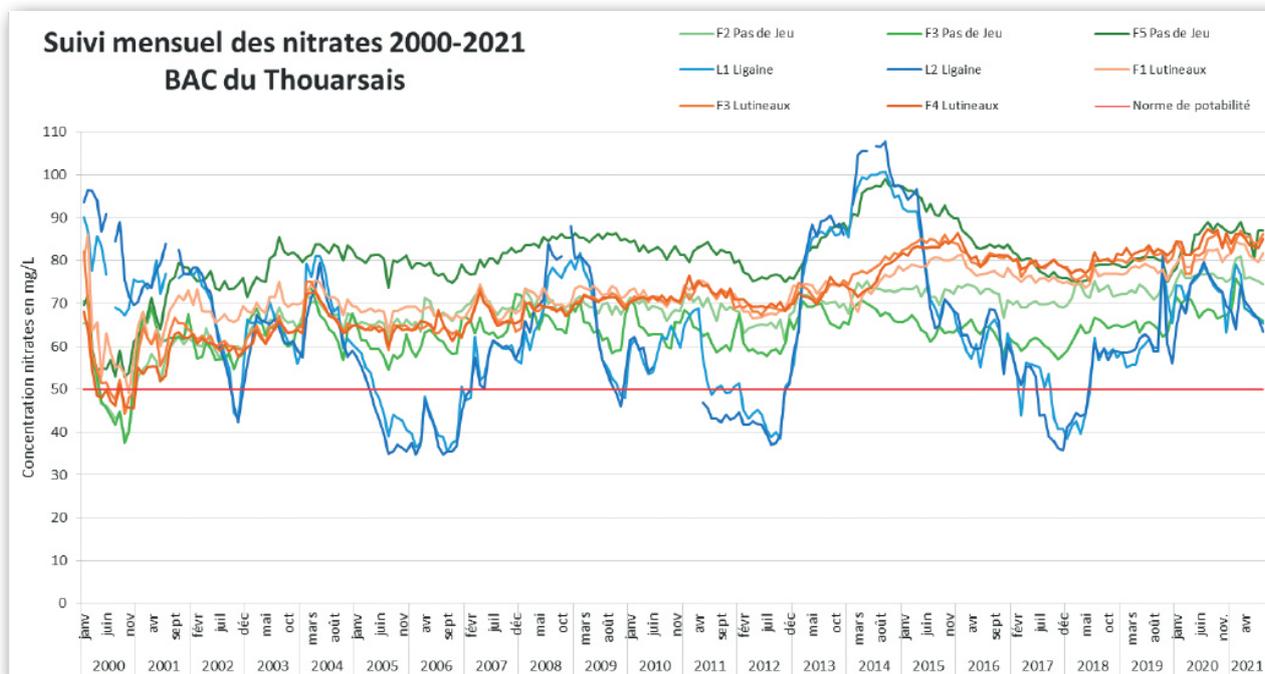
Un second temps est consacré à la visite d'une exploitation agricole située sur un des bassins d'alimentation de captages du SEVT. Le but est de faire le lien entre l'agriculture et la qualité de l'eau. Les agriculteurs peuvent expliquer les pratiques qu'ils mettent en œuvre sur leurs terres et qui sont favorables à la protection de la ressource, comme les couverts végétaux, les prairies ou les haies.

Visites de deux exploitations en élevage sur le territoire du SEVT



Le suivi de la qualité de l'eau - le point sur les nitrates

Un suivi hebdomadaire est assuré par le SEVT pour évaluer la qualité de l'eau brute (= eau avant traitement pour le Thouarsais ou mélange pour Seneuil) des captages qu'il exploite. Malgré les actions et les efforts mis en œuvre depuis de nombreuses années, les taux de nitrates restent encore supérieurs à la limite de potabilité de 50 mg/L, notamment sur les captages du Thouarsais.



Le programme Re-Sources Thouarsais/Seneuil est porté par le SEVT et soutenu financièrement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat du Val de Loire.

Pour vous informer

**Cellule d'animation
du programme Re-Sources**

PAE Talencia, 2 rue Marcel Morin
CS 90045 - 79101 THOUARS Cedex
05.49.66.01.06 - cyril.griman@sevt79.fr

Directeur de publication : Bernard GAUFFRETEAU
Rédaction et coordination : SEVT
Crédit Photos : SEVT

